CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions Générales de Vente des prestations vendues par 100 Pourcent CrossFit, dans l'enceinte de son établissement situé au 18 rue Barthelemy Thimonier 42170 St Just St Rambert. 100 Pourcent CrossFit est une EURL, au capital social de 10000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de St Etienne sous le numéro N° RCS : 803 408 020 R.C.S. Saint-Etienne , au siège social situé 18 rue Barthelemy Thimonier 42170 St Just St Rambert, et exploitant l'enseigne commerciale 100 Pourcent CrossFit.

1/ CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services proposés par la société 100 Pourcent CrossFit (Le Vendeur) aux clients (l'Acheteur). Les caractéristiques principales des prestations proposées sont présentées sur le site internet du Vendeur 100pourcentcrossfit.fr. L'Acheteur est tenu d'en prendre connaissance avant tout achat. Celui-ci est de la seule responsabilité de l'Acheteur. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout acheteur préalablement à l'achat d'un produit/service et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la conclusion de l'achat. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur au jour de la conclusion de celui-ci.. Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes : 100 Pourcent CrossFit 18 rue Barthélémy Thimonier 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT - Identifiant SIRET : 803 408 020 00029 Tél. : 04 77 83 88 87
adresse électronique : 100pourcentcrossfit@gmail.com site Internet : https://100pourcentcrossfit.fr numéro TVA intracommunautaire : FR82803408020

2/ OBJET :

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes de [produits/services] effectuées par le biais du site internet 100pourcentcrossfit.fr qui sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur.

3/ COMMANDES :

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par l'Acheteur.

4/ PRODUITS ET SERVICES :

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue publié sur le site de 100 Pourcent CrossFit. Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles.

5/ TARIFS :

Les Produits/Services proposés par 100 Pourcent CrossFit sont fournis aux tarifs en vigueur sur le catalogue tarif du Vendeur, lors de l'enregistrement de l'achat par l'Acheteur. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue tarif du Vendeur, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Une facture est établie par 100 Pourcent CrossFit et remise au Membre lors de l'achat.

6/ CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le prix est exigible immédiatement à la date de la commande. Les paiements seront effectués par carte bancaire ; ils seront réalisés par le biais du système sécurisé [Payline] qui utilise le protocole SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau.

7/ LIVRAISON :

Les produits seront à récupérer uniquement dans l'enceinte de 100 Pourcent CrossFit 18 rue Barthelemy Thimonier 42170 St Just St Rambert

8/ GARANTIE : Tous les produits fournis par 100 Pourcent CrossFit bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil.

9/ RETRACTATION : Les Acheteurs, personnes physiques non-professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la livraison de leur commande pour faire retour du produit au Vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité.

10/ PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux Acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé. Les Acheteurs peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification auprès de 100 Pourcent CrossFit.

11/ LITIGES :

Tous les litiges auxquels les opérations conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION.
En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : http://cnpm-mediation- consommation.eu ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION
27, avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND

12/ LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Les données nominatives fournies par l'Acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Elles peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le Vendeur dispose, conformément aux réglementations nationale et européenne en vigueur, d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé soit en s'adressant au service clientèle de la salle, soit par courrier adressé au Prestataire (100 Pourcent CrossFit 18 rue Barthélémy Thimonier 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT) ou par courriel à l'adresse électronique suivante : 100pourcentcrossfit@gmail.com

13/ LISTE D'OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE :

Conformément aux dispositions de l'article L.223-2 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.